

Santé

Un nouveau brevet pour la société limougeaude I.Ceram

LIMOGES ECONOMIE BTP - INDUSTRIE

Publié le 09/03/2018 à 05h55



Il s'agit cette fois de protéger durablement les implants contre les bactéries.

La société limougeaude, spécialisée dans les implants orthopédiques innovants et les implants en céramique, vient de franchir un nouveau pas dans le traitement des infections osseuses.

Elle a en effet déposé **un brevet pour protéger durablement les implants contre les bactéries**. Le procédé permet de fixer de manière définitive un antibiotique à la surface de l'implant. Cette modification des caractéristiques de surface de l'implant permet de lui procurer une protection contre un risque potentiel d'infection pouvant survenir longtemps après la chirurgie et durant toute la durée de vie de ce dernier.

« L'implant ainsi "protégé" par l'antibiotique à sa surface permet **d'empêcher une future prolifération bactérienne** ainsi que la formation de biofilm bactérien

extrêmement difficile à combattre une fois installé, explique I.ceram. L'efficacité de ce procédé a été testée et démontrée sur plusieurs types de surfaces : la céramique d'alumine poreuse, l'acier inoxydable et le titane.»

A lire aussi : [La société Limougeaude I.Ceram annonce la pose d'un implant chargé en antibiotique dans un fémur](#)

Ces recherches ont fait l'objet du dépôt d'un brevet en novembre 2017. Les travaux R&D vont continuer avec la réalisation de protection d'implants de plus grands volumes et devraient faire l'objet d'une publication scientifique dans les mois à venir.

Ce nouveau procédé pourra notamment s'appliquer à l'ensemble des prothèses orthopédiques « traditionnelles » et leur garantir une protection longue durée.

Sachant qu'entre 1 et 7% des prothèses (selon la localisation de l'implantation et les antécédents du patient) actuellement posées entraînent une reprise suite à une infection par une bactérie, cette technologie offre à I.Ceram un important relais de croissance.



« Nos implants Ceramil® offrent une biocompatibilité remarquable, précise I.Ceram, avec un très faible risque d'infection puisque sur les **6.000 poses réalisées à ce jour**, aucune infection n'a été constatée. La technologie que nous avons développée offre également la possibilité de protéger l'implant des bactéries présentes pendant l'opération, en chargeant et en diffusant localement des antibiotiques dès les premières heures de l'implantation.»

Ce nouveau développement va permettre à I.Ceram **d'accéder à un nouveau marché**

dédié à la protection des implants et de renforcer sa gamme d'implants osseux dédiés au remplacement d'os infecté.

Créée en 2005 à Limoges, la société I.Ceram conçoit, fabrique et commercialise des implants orthopédiques innovants (10 brevets internationaux) et des implants en céramique offrant une biocompatibilité unique. I.Ceram est labellisée « entreprise innovante », certifiée ISO 13485 et bénéficie du marquage CE. Elle emploie 46 salariés. La société s'est introduite sur Euronext Growth Paris le 19 décembre 2014.

LIMOGES ECONOMIE BTP - INDUSTRIE